

LA BOUCLE SANCY EST

Randonnée au sommet du Massif central (1 886 m)



Durée
4 jours



Altitude
854 m
+ 1 886 m



Distance
59,5 km



Dénivelé
+ 2 625 m



Difficulté
difficile



Balisateur
blanc/vert

Circuit balisé dans un seul sens



Retrouvez le détail
de la randonnée en ligne
et en téléchargement



Réf. :
Carte IGN :
2432 ET
Massif du Sancy,
PNR des Volcans
d'Auvergne

Commune de départ : Besse-et-Saint-Anastaise (Besse-en-Chandesse)

Stationnement : Parking du Pré-Chabrat et panneau de départ au niveau de l'office de tourisme (rue Notre-Dame) dans le square.

Cette boucle commence dans le charmant village médiéval et Renaissance de Besse-et-Saint-Anastaise, et parcourt également la station thermale du Mont-Dore. On pourra aussi aller jusqu'à la Grande Cascade. L'itinéraire traverse Chambon-des-Neiges et Chambon-sur-Lac. Il conduit au lac Pavin, avec sa rondeur si caractéristique et ses eaux turquoise. Ce circuit alterne des vues sur le puy de Sancy, les monts du Cantal et ceux du Forez, le plateau du Cézallier et celui du Guéry. Par endroits, il domine la vallée glaciaire du Mont-Dore et le cirque de la fontaine Salée. Cette boucle est une véritable ode à la contemplation.

Départ : Besse-et-Saint-Anastaise (Besse-en-Chandesse).
Place de la Poterne près de l'office de tourisme.

- Depuis la place de la Poterne, prendre les escaliers sous le porche de la médiathèque. Tourner à gauche rue Notre-Dame et traverser la place de la Gayme. Continuer rue du Beffroi et passer sous la porte. Ensuite, tourner à gauche et prendre la rue de l'Abbé-Blot jusqu'au rond-point. Emprunter le chemin entre la salle omnisport et le monument aux morts. Poursuivre tout droit jusqu'à la route. L'emprunter à droite sur 200 m, puis bifurquer à droite (*sculptures*) sur le chemin (*vue à 180°*), en direction du lac Pavin. Continuer jusqu'à l'entrée d'un petit bois au croisement de La Lignère. Arrivée à la station de pleine nature de Pertuzat.
- Monter à gauche, direction le lac Pavin, sur le chemin entrant dans la forêt. Aller jusqu'à un croisement de 5 chemins dans une clairière. Prendre immédiatement à gauche, puis à droite à la première fourche. 50 m plus loin, rejoindre un autre chemin que l'on emprunte sur la gauche. Poursuivre sur le chemin herbeux et monter dans le bois jusqu'à un large chemin forestier. Monter le chemin en face et à 30 m tourner à gauche. À la première fourche, rester sur la droite et poursuivre tout droit jusqu'à la route. La prendre à gauche puis descendre le premier chemin à droite (*vue sur le lac tourbière Estivadoux et le puy de Montchal*). Traverser les pâturages, passer 2 escabeaux et poursuivre sur le chemin herbeux entre 2 clôtures jusqu'à la route (*vue sur le lac Pavin à 50 m sur la gauche*).
- La traverser et partir à droite pendant 350 m sur le chemin situé entre la route et le bord du cratère du Pavin. À l'épingle à cheveux, virer à gauche vers le lac Pavin, puis, 100 m plus loin, tourner à droite, direction Super-Besse, pour atteindre l'auberge située en bordure du lac. Descendre la route à gauche, traverser la D 978, et continuer sur la route en face. À la fourche, aller à droite, traverser la D 149 et monter en direction de Fontaneix jusqu'à la fin de la ligne droite succédant au virage resserré.
- Partir à gauche, direction Super-Besse, sur une sente bordée par 2 clôtures. Monter ainsi entre pâturages puis à l'orée d'un bois et à nouveau entre pâturages jusqu'à un passage fait de 2 marches en bois. Prendre à droite, suivre les piquets en bois, grimper à gauche dans une petite combe pour

atteindre un petit replat contigu au pierrier du puy de Chambourget. Monter à gauche en longeant le pierrier, passer la clôture puis descendre (*vue sur les lacs Pavin et Bourdouze, le Cézallier et les monts du Cantal*) en la suivant à main gauche jusqu'à un large chemin. Le descendre. Au croisement en T, monter par un large chemin sur 100 m puis descendre à gauche par la piste Ponts de bois prolongée par celle du Chemin de ronde. Contourner la tour et descendre entre le télésiège La Falaise et le télésiège luge d'été jusqu'à un croisement.

Partir à droite sur le chemin pendant 50 m. Monter à droite, direction le Sancy, une sente d'abord parallèlement à la télécabine puis passant dessous. Après la passerelle continuer la montée, direction le puy de Sancy. Traverser la piste Petits Cabris et poursuivre par une pente assez abrupte sous un télésiège. Tourner à gauche pour contourner une barre rocheuse puis accéder à un plateau. Sur celui-ci, monter en direction de la télécabine puis s'en écarter progressivement par la gauche. Au panneau indicateur des pistes Grive/Source, poursuivre à droite puis à gauche et rejoindre le col de Couhay. Poursuivre la montée, à droite, sur un large chemin jusqu'à la première intersection.

Bifurquer à gauche (*point de vue*) direction le puy de Sancy. Atteindre le col de la Cabane après avoir laissé à gauche le puy Gros puis surplomber le cirque de la fontaine Salée. Grimper jusqu'au sommet du puy de Sancy (*tables d'orientation*). Descendre par les escaliers. Au pas de l'Âne (*vue sur les monts du Cantal et les orgues*), suivre à gauche la direction Le Mont-Dore, Chastreix. Après les escaliers, descendre à gauche un sentier escarpé jusqu'au col de Courre.

Continuer en face en ignorant les chemins latéraux. Monter vers la Tour Carrée et poursuivre sur les crêtes jusqu'au puy de Clergue (*vue sur le Capucin, le plateau du Guéry, la vallée glaciaire du Mont-Dore*). Descendre vers le Capucin. À la carrière, poursuivre à droite. Au buron du Capucin, emprunter le chemin goudronné jusqu'au parking du Salon du Capucin.





MON DÉPARTEMENT
Puy-de-Dôme
ÉDITION OFFERTE PAR

Et aussi :
Sancy intégrale
6 jours - 84,5 km
Sancy ouest +
Sancy est

LA BOUCLE
SANCY EST
4 jours - 59,5 km

ITINÉRAIRE À PIED
au sommet du Massif central

BESE-ET-SAINT-ANASTAISE
AU DÉPART DE
**LA BOUCLE
SANCY EST**

ÉDITION CARTES DE RANDONNÉE ITINÉRAIRE DU PUY-DE-DÔME
Éditeur - Conseil départemental du Puy-de-Dôme - Hôtel du Département (24, rue Saint-Esprit - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1)
Directeur de publication - Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Conception - Magna Cris - Clermont-Ferrand - Crédits photos : Joli Damase, Francis Cormon, Grigory Rohart, David Frobert, Henri Derus.
Cette édition a été réalisée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme avec le concours de Bailorando.
Fonds cartographiques - Conseil départemental 63 - Fond de carte Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique - SCAN 508 Express standard version 1 ©IGN 2016 - Convention APL n°400001086 - Source Site internet du CRAIG - Édition 2022
Impression - Imprimerie Decombat, 63118 Clobazat - Tirage : 3 000 ex. Finition 2022.
Ce document est disponible gratuitement au Conseil départemental à Clermont-Ferrand, dans les offices de tourisme du Puy-de-Dôme ainsi que sur les sites majeurs de visite.



ORGANISER SON SÉJOUR

Portage de bagages
• TAXI SEPCHAT - Le Mont-Dore - taxisepchat@gmail.com
06 88 19 82 66

Hébergements
Un carnet d'adresses d'hébergements recommandés boucle Sancy situés à environ 2 kilomètres du sentier et adaptés à l'accueil des randonneurs à la nuitée est disponible sur www.auvergne-destination.com




Lac Pavin à Besse-et-Saint-Anastaise

CONTACT

Adressez vos avis et commentaires à randopdipr@puy-de-dome.fr
Toutes les appréciations des randonneurs intéressent les agents du Département, elles contribuent à la préservation des itinéraires de randonnée du département et à l'évolution des publications.


OFFICES DE TOURISME

Auvergne VolcanSancy
Bureau de la Tour-d'Auvergne
04 73 65 89 77
www.auvergnevolcansancy.com

Massif du Sancy
04 73 65 20 21
www.sancy.com



LES BONS USAGES
POUR LE RESPECT DES CHEMINS ET DE L'ENVIRONNEMENT




Les réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudefour disposent d'une réglementation spécifique. Les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse, sauf sur le sentier GR®30 (balisage rouge et blanc).

La nature des crêtes du Sancy est sensible et fragile, soyons tous gardiens de ce patrimoine exceptionnel. Au cours de votre balade, vous traverserez des espaces naturels protégés.

Le bivouac, dans le cadre d'une randonnée itinérante, est toléré sur accord du propriétaire privé (en majorité sur le secteur) ou public. Voici les règles à respecter :

- Durant l'heure d'été, la tente devra être montée après 20 h, en dehors des pentes et sommets des volcans, et démontée avant 8 h.
- Rester le plus invisible possible et ne laisser aucune trace de son passage, ne laisser aucun déchet.
- Tout feu de plein air est interdit par arrêté préfectoral.
- L'utilisation de réchaud portatif à gaz est néanmoins tolérée, dans un cadre le plus sécurisé possible (stabilité, éloigné de matière inflammable, pas de feu au sol...).
- Rester sur les chemins balisés. Respecter les propriétés privées. Prévoir un sac poubelle pour mettre les déchets de pique-nique, de goûter ou autres.
- Ne pas déranger la faune sauvage. Ne pas cueillir les fleurs car beaucoup d'entre elles sont protégées (même les plus ordinaires).

SANCY SENSIBLE
parcdesvolcans.fr



Plus d'infos :

- Descendre à droite vers l'arrivée du funiculaire, puis prendre à gauche le chemin des Mille Gouttes jusqu'à l'avenue de la Libération au Mont-Dore. Rejoindre l'office de tourisme du Mont-Dore.
Traverser le parc en longeant l'office de tourisme puis en franchissant la Dordogne. Prendre en face la rue Perpère et continuer tout droit. Monter les escaliers (direction les cascades/chemin de la Banel) jusqu'au chemin de Melchior-Rose. Le prendre à droite. Traverser une route et monter le sentier en lacets jusqu'à la Grande Cascade. Poursuivre par la passerelle pour atteindre une plateforme herbeuse (vue sur Le Mont-Dore et la vallée de la Dordogne).
- La traverser tout droit et continuer sur la sente en oblique (à contresens du PR vert), la poursuivre en balcon au-dessus de la vallée du Mont-Dore. Passer un escabeau et à mi-pente du Roc de Cuzeau, monter par le sentier à gauche pour atteindre le sommet (vue sur la vallée glaciaire du Mont-Dore). Poursuivre jusqu'au puy des Crebasses.
- Partir à gauche (vue sur la vallée de Chaudefour) et suivre la sente en ligne de crête. Poursuivre la descente (deux escabeaux à franchir), traverser tout droit une zone herbeuse et continuer sur un chemin. À l'entrée d'un bois, descendre à gauche, franchir un escabeau et suivre la piste forestière jusqu'à une auberge à Chambon-des-Neiges.
- Longer le parking. Emprunter la première route à gauche au niveau du village de vacances puis s'engager dans le premier chemin à droite. Au carrefour, monter par le chemin de gauche et aller à droite jusqu'à la D 36. Virer à gauche, suivre la D 636 sur 1 km jusqu'à un chemin transversal. Partir à droite, en lisière du bois, jusqu'à l'entrée du hameau des Angles. Traverser la route puis le hameau, et descendre vers le château de Serrette. Continuer jusqu'au village de Chambon-sur-Lac. Tourner à droite, franchir le pont puis aller à gauche rue des Forges. Après la place de la Fontaine, prendre en face la rue Chez Chartoire. Continuer à droite de l'église (église romane et croix) pour rejoindre la D 996. L'emprunter à droite sur 30 m. Obliquer ensuite à droite (camping), continuer tout droit, franchir un pont et poursuivre jusqu'à la plage de Murol à l'extrémité sud-est du lac Chambon.
- Continuer en face sur le chemin après l'auberge. Au croisement, poursuivre tout droit puis prendre à droite le chemin des Sables. Monter jusqu'au premier chemin à gauche, le descendre jusqu'à la route. Prendre à droite en direction de Jassat et, dans le virage, emprunter le chemin à gauche et partir face à l'entrée du camping. Après le pont, aller à droite. Dans le hameau, au croisement (abreuvoir), emprunter la petite route à droite, puis tourner à gauche avant le pont. Suivre ce large chemin et monter en face. Franchir un pont et poursuivre la montée à gauche. Emprunter à droite le chemin en forte pente qui monte en direction de Courbanges. Poursuivre sur le sentier et monter un chemin (vue sur le cirque de la vallée de Chaudefour et le puy de Sancy) jusqu'au croisement avec la D 36 dans Courbanges.
- Traverser la D 36 et monter la route en face, tout droit, jusqu'à une fourche (point de vue). Descendre à gauche, passer le ruisseau, remonter dans la forêt de Courbanges. Au premier croisement prendre à gauche, puis à droite à la fourche suivante. Traverser la grande allée et partir en face. En sortie de forêt poursuivre à droite entre deux clôtures et descendre jusqu'au ruisseau. Remonter en face et traverser le plateau (vue sur les monts du Forez, Cézallier et Sancy). Rejoindre un large chemin que l'on prend à droite pour atteindre un croisement en T avec une route à l'entrée du village de Leylavaux. Descendre à gauche, traverser deux hameaux (Le Clozel puis La Bouay). Après un virage, quitter la route et descendre à droite un sentier (vue sur Besse) rejoignant le hameau de La Villetour. Descendre jusqu'à l'abreuvoir (four à pain, chaumière), rester à gauche. Traverser la D 36. Partir en face puis, au premier chemin, continuer à droite, passer le pont et remonter jusqu'à la route à l'entrée de Besse. Emprunter la rue derrière le square et prendre le chemin de ronde en direction du centre-ville. Tourner à gauche rue des Consuls puis à droite place Alfred-Pipet et continuer rue des Mercières jusqu'à la place de la Gayme. Enfin tourner à gauche rue de Notre-Dame jusqu'à l'arrivée à l'office de tourisme.